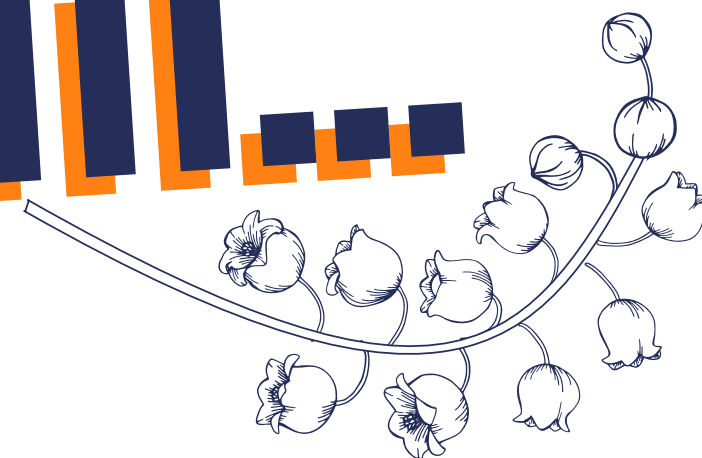


A b É c É d A i r e

égalité
FEMME - HOMME
et travail...





Tu te questionnes sur le format de l'abécédaire ?

Trop enfantin ? Pas pertinent avec des adultes ?

Cet outil permet pourtant d'approfondir un sujet et la contrainte de la lettre permet d'explorer le champ des possibles.

En plus, il est un moyen de créer des affiches et de travailler sur le visuel.

À toi de te faire ton avis, avec cet abécédaire sur
“ Égalité et travail”.





Actions positives :

Elles sont nécessaires dans différents domaines : emploi, formation, responsabilités... En France, on parle de « discrimination positive ». Mais, poser le principe d'égalité des droits et des chances ne suffit pas à faire cesser les discriminations ou à éliminer des inégalités vécues par des femmes et/ou des groupes sociaux.



Clichés :

« Image négative (d'une photo). » *Dictionnaire Robert*
Par extension, un cliché est l'image qu'on se fait d'un groupe, d'une nation... « Les français sont râleurs. »
« Les femmes sont douces et fragiles. »



Équité :

Principe selon lequel chacun peut prétendre à un traitement juste, égalitaire et raisonnable.



accalauréat :

La première bachelière est Julie-Victoire Daubié qui passa l'examen en 1861. Mais, il faudra attendre 1924 pour que les filles et les garçons aient le même programme et donc les mêmes épreuves. Depuis les années 1960, il y a autant de bachelières que de bacheliers, et elles sont aujourd'hui plus nombreuses à obtenir l'examen que les garçons.



deuxième sexe :

« On ne naît pas femme, on le devient. » Cette phrase de Simone de Beauvoir est extraite de son livre *Le Deuxième sexe*. Elle affirme ainsi que l'inégalité entre les femmes et les hommes est culturellement construite et non naturelle. L'homme parce qu'il est dominant renvoie la femme à son altérité et en fait un être inférieur.

F**reins :**

Les freins pour contrer les stéréotypes de genre qui s'exercent dans les choix professionnels sont principalement les contraintes familiales et les attentes de la société qui se portent sur les femmes et les hommes.

g**arçon manqué :**

Expression péjorative, désignant une fille qui ressemble ou adopte des caractéristiques ou des comportements considérés comme typiques d'un garçon.

h**ommes :**

Parler de l'égalité Femme – Homme ne veut pas dire stigmatiser les hommes. C'est barrer la route au machisme, à la misogynie, mais surtout prendre conscience des stéréotypes qui ont construits les hommes ou les femmes.

i**négalité salariale :**

Le revenu salarial des femmes est inférieur en moyenne de 22% à celui des hommes. Les écarts de salaire à temps plein traduisent principalement le fait que les femmes sont moins nombreuses que les hommes dans les positions professionnelles les mieux rémunérées.

Source : Insee – Données 2021 Observatoire des inégalités

j**ournée internationale des droits des femmes :**

Instituée par l'ONU en 1977, le 8 mars est la Journée internationale des droits des femmes. Et non la journée de la femme ! Cela signifierait, en effet, que les 364 autres jours de l'année sont dédiés aux hommes...

K

orcher Isabelle : Directrice d'Engie en 2016 et la 3ème femme à être directrice générale d'un groupe au CAC 40 ! Malgré la loi Copé-Zimmermann qui impose depuis 2011 des quotas de femmes dans les conseils d'administration le chemin pour accéder au pouvoir économique reste long.

L

Langage épicène :

Il désigne les formes écrites et orales qui incluent autant les femmes que les hommes.

L'utilisation du masculin universel invisibilise les femmes. Or le langage a un impact fort sur les représentations, par exemple, celles que l'on se fait de la place des femmes et des hommes dans les métiers.

M

mixité :

Caractère de ce qui est formé par des éléments d'origine différente. Une plus grande mixité des équipes et des métiers peut être considérée comme un moyen, nécessaire mais non suffisant, de réaliser l'égalité professionnelle et l'égalité salariale.

N

on-discrimination :

Principe selon lequel aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement ou de l'accès à un stage ou à une période de formation en entreprise, aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une discrimination directe ou indirecte, notamment en matière de rémunération, [...], de formation, [...], de promotion professionnelle, [...], en raison de son sexe, de sa situation de famille ou de sa grossesse et des autres critères prohibés par la loi.

Source : Code du Travail



Orientation :

Elle joue un rôle clé dans la déségrégation des filières et des métiers. Il s'agit d'encourager les jeunes femmes qui ont suivi des études scientifiques, de continuer dans ces secteurs grâce notamment aux programmes de stages en entreprise.

Des démarches similaires doivent être également proposées aux jeunes hommes dans des secteurs traditionnellement dits « non masculins ».



Parité :

Concerne l'égale représentation des femmes et des hommes dans les instances de pouvoir et de direction, mais elle ne précise pas la répartition des emplois et des tâches.



Quotas :

Dispositif inauguré avec les lois sur la parité dans les années 1999-2000, puis qui s'est diffusé à d'autres sphères.

L'objectif principal est quantitatif : faire progresser la présence des femmes à des postes clés. Les quotas temporaires permettent d'encourager les femmes et les hommes dans certaines filières ou formations.



Rémunération :

Le principe de l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes est inscrit dans la loi, « pour un même travail ou un travail de valeur égale » depuis 1972.

Renforcé en 2006 par la loi sur l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, qui vise plus particulièrement à supprimer les écarts de rémunération dans le secteur privé et à faciliter l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle et familiale, ainsi que l'accès à la formation professionnelle et à l'apprentissage.



stéréotypes de genre :

C'est un ensemble de croyances partagées, qui donnent une image simplifiée des caractéristiques d'un groupe en raison de son appartenance sexuée. Les stéréotypes ne tiennent pas compte des particularités de chacun. Ils font paraître comme biologiques et naturels des rôles de sexe différents et hiérarchisés, assignés aux femmes et aux hommes et outillent ainsi les discriminations.



tolérance :

Être tolérant c'est refuser de discriminer, et accepter la différence. Il s'agit d'admettre chez l'autre une manière de penser et d'agir différente de la nôtre.



We can do it ! :

Slogan apposé à côté d'une figure féminine au visage conquérant, relevant sa manche et le poing levé. Cette affiche provient d'une campagne lancée en 1942 aux Etats-Unis par Franklin Roosevelt pour inciter les femmes à venir travailler en usine, leur mari étant au front. La gent féminine est alors devenue un moteur de la productivité du pays. De nombreuses fois reprise et détournée, cette image est un véritable symbole du féminisme.



universel :

Ce qui appartient à tous, qui est commun à tous, sans considération des barrières de langue, de religion, de sexe.

Source : Le petit abécédaire de l'égalité - Ville de Créteil



ou XX :

XX pour les filles, XY pour les garçons. Les différences entre les deux sexes tiennent à un chromosome. Physiquement, hommes et femmes ne se ressemblent pas. Et sur le plan des goûts, des mentalités, on constate aussi des divergences. Celles-ci sont-elles naturelles ou culturelles ?

Source : Okapi n°1041 : Girl power